

**M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL**

**2021-09-07**

**PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'AlbanéL tenue au centre communautaire, le mardi 7 septembre 2021 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
MM. Tommy Laliberté, conseiller  
Stéphane Bonneau, conseiller  
Dave Plourde, conseiller  
Jason Turner, conseiller

Assiste également à la séance : la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Madame Stéphanie Marceau fait fonction de secrétaire-trésorière.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021
5. **ADMINISTRATION**
  - 5.1 Acceptation de la liste des comptes d'août 2021
  - 5.2 Rapport des revenus d'août 2021
  - 5.3 Remboursement au fonds de roulement
  - 5.4 Autorisation pour l'achat et l'installation de caméras de surveillance
  - 5.5 Autorisation pour l'achat d'un tracteur à gazon
6. **TRANSPORTS**
7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
8. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
9. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 9.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment d'août 2021
  - 9.2 Autorisation d'opération cadastrale – Lots 6 455 034 à 6 455 051
  - 9.3 CPTAQ – Demande de monsieur Mario Dion
10. **LOISIRS ET CULTURE**
11. **DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS**
  - 11.1 Demandes de dons et commandites pour août 2021

**12. RÉSOLUTIONS**

**12.1** OMHMC – acceptation des états financiers audités de 2020

**12.2** Régie intermunicipale GÉANT – Acceptation du budget révisé 2021

**13. CORRESPONDANCE**

**14. SUIVI DES COMITÉS**

**15. AUTRES SUJETS**

**15.1** –

**15.2** –

**15.3** –

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**21-185**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE

APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

**21-186**

**3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER

APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021.

**21-187**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE

APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 tel que présenté aux membres du conseil.

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES**

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **237 590,02 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Marceau, CPA, CA  
Directrice générale

**5. ADMINISTRATION**

**21-188**

**5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'AOÛT 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois d'août, telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	120 019,71 \$
Comptes payés	47 663,48 \$
Salaires nets et REER de septembre 2021	69 906,83 \$
<b>Total :</b>	<b>237 590,02 \$</b>

**5.2 RAPPORT DES REVENUS D'AOÛT 2021**

Le rapport des revenus pour le mois d'août 2021, d'une somme de **53 589,11 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par la directrice générale.

**21-189**

**5.3 REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel procède au remboursement d'une somme de 30 000 \$ au fonds de roulement, soit :

- Aqueduc Denis Marcil (3<sup>e</sup> versement de 5)..... 8 000 \$
- Camion (5<sup>e</sup> versement de 6)..... 9 000 \$
- Aménagement bureau, camion, lampes de rue et prolongement de la rue Industrielle Nord (2<sup>e</sup> versement de 9)..... 10 000 \$
- Prolongement de la rue Vincent (1<sup>er</sup> versement de 10)..... 3 000 \$

21-190

**5.4 AUTORISATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE**

ATTENDU QUE des actes de vandalisme ont eu lieu dans notre municipalité au cours des dernières années;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite être en mesure de protéger ses biens et bâtiments et de dissuader ces actes de vandalisme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la direction générale à procéder à l'achat de caméras de surveillance auprès de l'entreprise Télénét communications pour l'édifice municipal (2 810 \$) et pour le Centre communautaire (3 229 \$).

21-191

**5.5 AUTORISATION POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON**

ATTENDU QUE le tracteur à pelouse a atteint sa durée de vie utile;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat d'un tracteur à pelouse de marque Kubota Modèle ZD1011-3-54 pour un montant de 16 275 \$ plus les taxes.

**6. TRANSPORTS**

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**9.1 RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT D'AOÛT 2021**

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois d'août 2021, soit :

<b>Nature des demandes</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total \$</b>
Permis de construction (autre)	1	12 000 \$
Permis de rénovation	19	484 600 \$
Permis de coupe de bois	1	50 000 \$
Avis d'infraction	1	

**21-192**

**9.2 AUTORISATION D'OPÉRATION CADASTRALE – LOTS 6 455 034 À 6 455 051**

ATTENDU QU'il reste seulement quatre (4) terrains à vendre sur la rue Tremblay pour du développement résidentiel;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite développer un secteur pour les industries légères;

ATTENDU QUE la Municipalité possède un terrain à l'intérieur de son périmètre urbain qui pourrait être utilisé pour répondre à ces deux besoins (en séparant les deux usages par une zone tampon);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la directrice générale à signer les documents qui approuve les plans cadastraux pour les lots 6 455 034 à 6 455 051.

**21-193**

**9.3 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – DEMANDE DE MONSIEUR MARIO DION**

ATTENDU QU'une demande est adressée à la CPTAQ par monsieur Mario Dion afin d'exploiter une sablière sur le lot 5 156 236 appartenant à monsieur Dominique Dumais d'une superficie de 5,02 hectares;

ATTENDU QUE le rapport de notre inspecteur en bâtiment indique que la demande est conforme à la réglementation de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel appuie la demande de monsieur Mario Dion afin qu'il obtienne la permission en zone agricole d'exploiter une sablière sur le lot 5 156 236 du cadastre du Québec.

**10. LOISIRS ET CULTURE**

**11. DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS**

**11.1 DEMANDES DE DONS ET COMMANDITES POUR SEPTEMBRE 2021**

Il n'y a aucune demande de dons et de commandites pour le mois de septembre 2021.

**12. RÉSOLUTIONS**

**21-194**

**12.1 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MARIA-CHAPDELAINÉ (OMHMC) – ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DE 2020**

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine a transmis à la municipalité ses états financiers pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité ont eu accès au rapport;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte les états financiers audités de 2020 de l'Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine.

**21-195**

**12.2 RÉGIE INTERMUNICIPALE GÉANT – ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2021**

ATTENDU QUE la demande de la Régie intermunicipale GÉANT pour ajouter de nouveaux objets (services urbanisme, eau potable, etc.) a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU QUE la nouvelle entente prévoit le calcul des quotes-parts seulement avec deux facteurs, soit le RFU et la population (retrait du facteur de risque);

ATTENDU QUE la Régie a revu son budget pour 2021 en tenant compte des changements de la nouvelle entente;

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte, par cette résolution, le budget 2021 révisé de la Régie intermunicipale GÉANT d'un montant de 1 299 300 \$ avec un apport municipal incendie pour la municipalité d'Albanel pour les 5 mois restants de 67 096 \$.

**13. CORRESPONDANCE**

**14. SUIVI DES COMITÉS**

Les élus municipaux informent l'assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

**15. AUTRES SUJETS**

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En raison de l'absence de citoyennes ou de citoyens lors de la présente séance, aucune question ne fut posée.

**21-196**

**17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 19 h 50.

Fait et passé à Albanel en ce septième jour de septembre 2021.

---

FRANCINE CHIASSEON, mairesse

---

STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, directrice générale